



# **Ecole d'Ostéopathie de Paris**

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

ECOLE D'OSTEOPATHIE DE PARIS

Année scolaire : 2022/2023

## Sommaire

1. ETUDIANTS / ELEVES EN FORMATION .....	3
1.1 Candidats au processus d'admission.....	3
1.2 Résultat de la sélection/admissibilité .....	4
1.3 Profil des candidats et sélection 1ère année de formation .....	4
1.4 Etudiants / élèves en formation.....	5
1.5 Bilan de scolarité.....	8
1.6 Résultats aux évaluations prévues réglementairement .....	9
1.6.1 Résultats des quatre premières années.....	9
1.6.2 Résultats au diplôme d'Ostéopathie.....	10
1.6.3 Insertion professionnelle des diplômés .....	11
Perspectives.....	22
2. GESTION D'INSTITUT DE FORMATION .....	22
2.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents .....	22
2.2 Critères d'évaluation de la qualité d'enseignement.....	24
2.3 Evaluation annuelle des enseignants.....	25
2.4 Résultats de l'enquête de satisfaction annuelle des étudiants .....	27
2.5 Formation continue des personnels .....	30
2.6 Modification des locaux et des équipements.....	30
3. CLINIQUE PEDAGOGIQUE .....	31
4. BILAN DU DEPARTEMENT RECHERCHE.....	31

## Préambule

---

Notre Etablissement, l'EO Paris est né du rapprochement du COS Île-de-France et de l'IPEO en 2015.

Le COS Île-de-France créé en 1973 est issu de l'Institut William Garner Sutherland (IWGS), une des premières écoles de formation à l'ostéopathie en France. Initialement axé sur la formation continue, il a débuté une activité de formation initiale en 1996. Agréé sous le régime des décrets de 2007, il dispense des formations continues et des formations initiales.

L'IPEO a été créé en 1983, et s'est lui aussi développé dans un premier temps en formation continue puis en formation initiale, l'Etablissement a également été agréé sous le régime des décrets de 2007.

La fusion des deux établissements a été dirigée pendant 2 ans par Mr Robert Meslé, ostéopathe, l'EO Paris depuis septembre 2015 dispense une formation initiale à l'ostéopathie.

L'EO Paris a ensuite été dirigée par Marie-Anne Chabert, ostéopathe, entre août 2016 et septembre 2021.

Depuis octobre 2021 l'EO Paris est dirigée par Jean-Baptiste Boucherat, ostéopathe, également directeur général des établissements Ostéopathie FI. L'EO Paris fait juridiquement partie de la structure Ostéopathie FI tout comme le Collège Ostéopathique Sutherland de Strasbourg structure dirigée par Pascal Ingweiler et le Collège Ostéopathique de Bordeaux structure dirigée par Mathieu Joyon .

L'EO Paris fait partie du Réseau Franc'Ostéo ( RFO) regroupant six écoles d'ostéopathie sur le territoire français présidé par Clairette Martin, ostéopathe, impliquée de longue date dans la formation de l'ostéopathie en France.

La présidence du RFO doit être transmise à partir de janvier 2024 de Clairette Martin à Pascal Ingweiler.

Le Réseau Franc'Ostéo comprend aujourd'hui les 6 établissements suivants :

- ITO ( Institut Toulousain d'Ostéopathie) ;
- CIDO (Collège International d'Ostéopathie) ;
- COB (Collège Ostéopathique de Bordeaux) ;
- COP Aix-Marseille (Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille) ;
- COS Strasbourg Europe (Collège Ostéopathique Sutherland Strasbourg Europe) ;
- EO Paris (Ecole d'Ostéopathie de Paris).

L'EO Paris a, depuis la rentrée 2016, valorisé une politique tournée vers la qualité et la reconnaissance de son titre, c'est ainsi que :

L'EO Paris a été certifiée ISO 9001 sur la version 2015 de la norme de décembre 2017 à

novembre 2022. Ayant ainsi appris et acquis une manière de faire et une rigueur organisationnelle, l'EO Paris a décidé de ne pas poursuivre cette certification.

L'EO Paris est titulaire de la certification QUALIOPi pour ses actions de formation par certificat n° F2511-1-I délivré par l'organisme certificateur PRONÉO Certification depuis le 30/06/2023. Cette certification atteste de la conformité de notre établissement au référentiel national qualité défini par décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences. L'École d'Ostéopathie de Paris est ainsi éligible au financement de la formation par des fonds publics ou mutualisés : régions, Etat, Pôle Emploi, Caisse des dépôts et consignations, associations Transitions Pro, opérateurs de compétence, Agefiph.

Le diplôme de l'EO Paris était déjà enregistré au niveau 1 au RNCP et est enregistré désormais au niveau 7 auprès de France Compétences depuis avril 2021.

L'EO Paris est certifié sur le référentiel service VeriSelect « Ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation » au niveau excellence depuis novembre 2018, cette certification ayant été renouvelée en avril 2023.

L'EO Paris a renouvelé son agrément auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé en date du 22 juillet 2021, et ce pour une durée de 5 ans.

L'EO Paris propose aux étudiants de cinquième année une initiation au langage des signes afin de pouvoir prendre en charge dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap auditif.

L'EO Paris participe aux évolutions de l'enseignement de la profession avec les établissements de la FNEOS, dont elle est membre.

L'EO Paris est membre de la CGEMO, la Conférence des grandes Écoles de Médecine Ostéopathique qui a été mise en place le 22 juin 2023. Les écoles qui en sont membres ont signé la charte de la CGEMO, s'engageant à promouvoir, enseigner, développer la Médecine Ostéopathique, selon des critères éthiques, académiques et scientifiques de haut niveau. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'évolution de la Médecine Ostéopathique en France. La Médecine Ostéopathique que la CGEMO promeut, s'inscrit dans le cadre d'une médecine intégrative en tant que partenaire curatif et préventif de la médecine conventionnelle.

De plus, l'EO Paris a su créer des partenariats, hospitaliers, entreprises et sportifs qui lui permettent de pouvoir offrir à ses étudiants des stages à fort potentiel pédagogique et expérientiel, au sein de ces structures. Ils peuvent depuis la rentrée 2019 participer à un stage de six semaines dans la prestigieuse école de Maidstone en Angleterre. L'expérience que nos stagiaires en retirent les prépare idéalement à leur insertion professionnelle et facilite également une ouverture vers une pratique ostéopathique à l'international s'ils le désirent.

## **1. ETUDIANTS / ELEVES EN FORMATION**

### **1.1 Candidats au processus d'admission**

#### **Mode de sélection**

Les prérequis pour postuler à l'inscription en première année de formation initiale sont:

- être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'entrée en formation ;
- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence;
- pour les candidats ne justifiant pas d'un baccalauréat à spécialité scientifique ou d'une formation supérieure scientifique ou médicale, il sera proposé la prépa ostéo.

Le dossier d'inscription comporte :

- le bulletin de candidature renseignant les éléments d'état civil ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- un Curriculum Vitae, détaillant le parcours scolaire et extra-scolaire s'il y a lieu ;
- la copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence, le relevé de notes du baccalauréat, ou un certificat de scolarité pour les élèves de terminale ;
- une lettre de motivation, comportant les motivations du candidat pour le métier d'ostéopathe d'une part, et pour l'inscription à l'EO Paris d'autre part ;
- les bulletins scolaires des deux dernières années de l'enseignement secondaire pour les bacheliers depuis moins de cinq ans, et les bulletins de notes des formations post baccalauréat suivies s'il y a lieu.

Le dossier de candidature est étudié à réception par la Direction de l'Etablissement qui statue sur la validité du dossier (complétude du dossier et validité des prérequis). Le candidat sera convoqué à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique (Directeur d'Etablissement ou Coordinateur Pédagogique, accompagné ou non du chargé d'admission). Cet entretien vise à évaluer le niveau de maturité et de motivation du candidat, et l'adéquation de son profil aux études d'ostéopathie et à la profession. Le candidat est invité à assister à une journée d'immersion au sein de l'établissement, assistant à des cours ou à des consultations d'ostéopathie. Il peut ainsi échanger sur le terrain avec des enseignants ou des étudiants. A l'issue de l'entretien, une grille d'évaluation est remplie et il est donné un avis favorable ou défavorable sur l'admission en P1 ou en prépa ostéo compte tenu des différentes pièces du dossier scolaire, transmis à la Direction de l'Etablissement. En cas de

nécessité, un deuxième entretien pourra être motivé avec un autre membre de l'équipe pédagogique ou des éléments complémentaires pourront être demandés (bulletins de 2e ou 3e trimestre par exemple pour les élèves en cours de Terminale).

## 1.2 Résultat de la sélection/admissibilité

ADMISSIBILITE / ADMISSION	2022/2023
Nombre de dossiers reçus	120 P1 – 18 PO
Nombre d'entretiens d'admission réalisés (JA)	104 P1 – 18 PO
Nombre de nouveaux inscrits	87 P1 – 13 PO (soit 100 étudiants)
Conversion	
JA/Dossiers	122 /138, soit 88,4 %
Inscrits/JA	100/122, soit 81,9 %

## 1.3 Profil des candidats et sélection 1ère année de formation

PROMOTION 2022/2023	
DIPLOME	NOMBRE
BAC GENERAL	<b>27</b>
BAC TECHNOLOGIQUE	<b>2</b>
REORIENTATION	<b>18</b>
RECONVERSION	<b>1</b>
PASS/LAS/STAPS	<b>26</b>
PREPA OSTEO	<b>9</b>
REDOUBLANTS P1	<b>14</b>

## 1.4 Etudiants / élèves en formation

Effectif étudiants / élèves par année de formation à la date de rentrée (septembre 2022)

PROMOTION	EFFECTIFS
P1	100
P2	74
P3	75
P4	68
P5	80

## 1.5 Bilan de scolarité

Bilan de Scolarité de l'année de formation 2022/2023						
Année d'études suivie en 2022/2023	Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)	Nombre cumulé d'étudiants ayant abandonné la formation en cours d'année ou en fin d'année (b)	Nombre de mutations effectives d'étudiants accordées vers un autre établissement en cours d'année ou en fin d'année (c)	Nombre d'étudiants non admis en année supérieure en fin d'année		Nombre d'étudiants admis en année supérieure en fin d'année scolaire ou diplômés en dernière année de formation = (a) - (b + c + d + e)
				Nombre d'étudiants exclus (d)	Nombre d'étudiants redoublants (e)	
<i>1<sup>ère</sup> année</i>	100	7		9	18	<b>66</b>
<i>2<sup>ème</sup> année</i>	74	3		1	6	<b>64</b>
<i>3<sup>ème</sup> année</i>	75	1		2	8	<b>64</b>
<i>4<sup>ème</sup> année</i>	68	0		0	3	<b>65</b>
<i>5<sup>ème</sup> année</i>	80	1		0	6	<b>73</b>
<b>Ensemble promotions</b>	<b>397</b>	<b>12</b>		<b>12</b>	<b>41</b>	<b>332</b>

Tableau de suivi des promotions

## 1.6 Résultats aux évaluations prévues réglementairement

### 1.6.1 Résultats des quatre premières années

P1	Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		Domaine 1		
	1.1 Bio Cell. - Bio Moll. - Bloch.	1.3 Histo - Embryo - Génét.	1.4 Biophysique - Biomécanique	1.5 Anat. et Physio Générale	1.7 Anat. et Physio du SMSq	1.6 Anat. et Physio du SN	1.8 Anat. et Physio CP	1.9 Anat. et Physio dig.	1.10 Anat. et Physio tegument	4.1 Les modèles conceptuels	6.4 Méthodologie	5.1 Anatomie Palpatoire	5.2 Palpation ostéopathique	5.5 Rég <sup>o</sup> append. inférieure (HVBA)	5.6 Rég <sup>o</sup> Lombo-Pelvien-Abdo(EM)	5.8 Rég <sup>o</sup> append. supérieure (Diag)	5.9 Rég <sup>o</sup> Cervico-céphalique				
Nb d'étudiants présents à l'épreuve	82	83	81	74	92	90	92	88	83	76	67	84	77	80	80	80	83				
Validation 1ère session	53	53	49	53	28	49	41	40	61	55	59	62	72	78	65	70	53				
% Rattrapage	35%	36%	40%	28%	70%	46%	55%	55%	27%	28%	12%	26%	6%	3%	19%	13%	36%				
Validation 2ème session	1	10	18	6	7	4	13	9	4	8	5	15	4	1	12	6	26				
Validation totale	54	63	67	59	35	53	54	49	65	63	64	77	76	79	77	76	79				
Nb d'échec	28	20	14	15	57	37	38	39	18	13	3	7	1	1	3	4	4				
% de réussite	66%	76%	83%	80%	38%	59%	59%	56%	78%	83%	96%	92%	99%	99%	96%	95%	95%				

P2	DOMAINE 1					DOMAINE 2			D3	D4	DOMAINE 5									
	1.2 Hémat. immuno.	1.4 Biophysique/Bio méca.	1.6 Anat et physio SN	1.7 Anat et physio SMSq	1.8 Anat./Physio. CP	1.9 Anat./Physio Endoc, GU	2.3 Infectiologie	2.5 Sémio et Patho MSq	2.6 Sémio Patho CP	3.1 Psychologie	4.2 Histoire&Concept /ME	4.3 Cas clinique ostéo.	5.3 Méth. moy. diag. Opportunité cas clinique médical	5.1 Anat. Palp.	5.2 Palpation ostéo (VSP)	5.6 Région LPA (Viscéral)	5.7 Rég <sup>o</sup> Th-Sc (Fascia)	5.8 Rég <sup>o</sup> Sup. (HVBA/EM-Diag)	5.9 Rég <sup>o</sup> Cervico	5.12 Gestes et soins d'urgence (AFGSU)
Nombre d'étudiants présents à l'épreuve	66	63	70	71	65	68	63	65	64	63	63	66	67	66	65	65	64	63	66	62
Validation 1ère session	55	63	43	39	56	44	63	54	61	51	37	47	57	60	60	55	60	55	56	62
% Rattrapage	17%	0%	39%	45%	14%	35%	0%	17%	5%	19%	41%	29%	15%	9%	8%	15%	6%	13%	15%	0%
Validation 2ème session	5	0	8	6	6	17	0	7	3	11	25	14	8	2	4	6	2	4	6	0
Validation totale	60	63	51	45	62	61	63	61	64	62	62	61	65	62	64	61	62	59	62	62
Nombre d'échec	6	0	19	26	3	7	0	4	0	1	1	5	2	4	1	4	2	4	4	0
% de réussite	91%	100%	73%	63%	95%	90%	100%	94%	100%	98%	98%	92%	97%	94%	98%	94%	97%	94%	94%	100%

P3	Domaine 1-6 Anat. et Physio. du SNV		Domaine 2 Examens para-cliniques (Imagerie médicale)		Domaine 2 Sémiologie - SN		Domaine 2 SMSq(Rhumato/Traumat)		Domaine 2 Endoc/Agim/Obeso/Sémio Patho Dig (Endoc/Sémio Patho dig)		Domaine 2 Sémio Système Urinaire (Gynéco/Uro)		Domaine 3 Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit PSYCHOLOGIE		Domaine 3 Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit DOGIE		Domaine 3 Sciences humaines, sciences sociales, gestion et droit		Domaine 4 Fondements et concepts (Cas clinique ostéo - 4-3 / 5-1)		Domaine 5 Méthodes et moyens du Diagnostic d'opportunité (Sémio transversales)		Domaine 5 SCO (3-4 / 5-11b)		Domaine 5 Fascia Rég. Append. inférieure)		Domaine 5 Uro.-Gynéco (Rég. lombo.pelvi.abdominale))		Domaine 5 Viscéral Th-X (Rég. thoraco-scapulaire)		Domaine 5 Cervico-céphalique (Rég. Cervico-céphalique)		Domaine 6 Méthodo (Rapport et synthèse bibliographique)		Domaine 6 Anglais scientifique et professionnel		Domaine 7 Minimum leviers	
	Nb d'étudiants présents à l'épreuve	70	63	62	65	64	62	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61
Validation 1ère session	54	50	61	56	61	62	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	
% Rattrapage	23%	21%	2%	14%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
Validation 2ème session	12	11	1	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Validation totale	66	61	62	62	63	62	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	61	
Nb d'échec	4	2	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
% de réussite	94%	97%	100%	95%	98%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

P4	D2								D3	D4	D5		D6		D7	
	2-1 Pharmacologie générale	2-2 Examens para-clinique (Imag méd+Bio de lab)	2-4 Sémio des affections du SN	2-9 Sémio des affections des syst tegumentaire et sensoriel	2-10 Sémio des affections des syst. immunitaire et hématologique	2-11 Sémio des affections psychiatriques	2-12 Sémio des affections pédiatriques	2-15 La douleur	3-1 Psychologie	4-3 Raisonnement et démarche clinique ostéopathique	5-4 Mise en œuvre des tech. de diag (Min. Leviers + SCO)	5-11 Diag d'opportunité (Cas clinique ostéo + sco <small>évaluation 5.4</small> )	6-2 Méthodologie de recherche et d'évaluation	6-5 Anglais	7-1 Evaluer une situation et élaborer un diag ostéo (pédia + crânien + sport)	7-2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéo (ATM+ORL+Suth)
Nombre d'étudiants présents à l'épreuve	68	67	66	67	67	67	67	68	67	68	68	67	67	67	68	67
Validation 1ère session	49	54	59	66	64	67	61	65	67	44	53	48	62	67	51	41
% Rattrapage	28%	19%	11%	1%	4%	0%	9%	4%	0%	35%	22%	28%	7%	0%	25%	39%
Validation 2ème session	18	11	5	0	3	0	6	2		19	13	14	5	0	15	23
Validation totale	67	65	64	66	67	67	67	67	67	63	66	62	67	67	66	64
Nombre d'échec	1	2	2	1	0	0	0	1	0	5	2	5	0	0	2	3
% de réussite	99%	97%	97%	99%	100%	100%	100%	99%	100%	93%	97%	93%	100%	100%	97%	96%

P5	2-13 Sémiologie des affections gériatriques	2-14 Sémiologie des affections du sportif	2-16 Diététique et Nutrition	3-4 Législation	3-5 Ethique et Déontologie	3-6 Gestion	6-3 Méthodologie d'un alyse de la pratique professionnelle	6-5 Anglais scientifique et professionnel	7-4a Synthèse Clinique Ostéopathique (SCO) Compétence 5	7-4b Analyse de Cas Clinique Compétence 5	7-5 Préparer une installation professionnelle Compétence 6	Formation pratique clinique ECCC/Clinicat Compétence 1 à 4
	Nombre d'étudiants présents à l'épreuve	75	74	74	74	74	74	74	74	74	77	74
Validation 1ère session	73	74	74	74	72	74	74	74	59	39	74	45
% Rattrapage	3%	0%	0%	0%	3%	0%	0%	0%	20%	49%	0%	41%
Validation 2ème session	1	0	0	0	2	0	0	0	10	18	0	29
Validation totale	74	74	74	74	74	74	74	74	69	57	74	74
Nombre d'échec	1	0	0	0	0	0	0	0	5	20	0	2
% de réussite	99%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	93%	74%	100%	97%

### 1.6.2 Résultats au diplôme d'Ostéopathie

Candidats au diplôme /Promotion : P5

	Nombre total de candidats
Présentés	79
Admis	73

### 1.6.3 Insertion professionnelle des diplômés

Mise en œuvre du suivi des diplômés pour l'enquête d'insertion professionnelle 2023

L'EO Paris répond chaque année à son obligation réglementaire en réalisant des enquêtes d'insertion professionnelle pour les titulaires de la certification à 18 et 30 mois, conformément aux exigences du ministère de la santé. Les résultats de cette enquête sont publiés sur le site internet de l'école. Pour l'enregistrement de notre certification au RNCP, l'école mène également une enquête à 6 et 30 mois.

Les deux enquêtes ont pour but d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et de suivre l'évolution de leur parcours professionnel. Elles consistent à interroger les diplômés sur leur parcours professionnel avant et après leurs études. Les questions posées portent notamment sur leur situation professionnelle (statut libéral ou salarié, etc.), leurs revenus, leur lieu d'exercice, ainsi que sur l'origine des diplômés à leur entrée dans le cursus certifiant.

Pour les deux enquêtes, la procédure est la suivante :

- Lors de leur année de validation de la certification, les étudiants sont informés de la mise en place d'enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Début janvier, les titulaires de la certification reçoivent l'enquête à renseigner en ligne, c'est à ce même moment qu'ils sont informés de la mise en place de relances téléphoniques en cas de non-réponse.
- Trois relances par e-mail pour les non-répondants sont réalisées avec une semaine d'intervalle.
- Pour les non-répondants, l'enquête se poursuit par l'étape de relance téléphonique. Celles-ci, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise

NOVE Opteam.

NOVE Opteam est une entreprise externe qui exécute les enquêtes d'insertion professionnelle. La sélection de cette entreprise est basée sur leurs expériences passées, leurs moyens techniques et humains, ainsi que sur leur engagement à respecter le RGPD. Faire appel à une entreprise externe, nous assure une neutralité quant aux résultats obtenus ainsi qu'une facilitation de l'implication des répondants dans cette démarche et ainsi, une optimisation de l'enquête.

Dans le but de préserver la confidentialité des informations transmises et récoltées, les membres de la direction de l'école et les personnes pilotes, chargées de l'enquête au sein de NOVE Opteam, sont les seules à posséder un accès aux données.

Au sein de ce dossier, nous présenterons les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès de la promotion certifiée en 2020 pour les diplômés à 6 et 30 mois après leur certification, ainsi que de la promotion certifiée en 2021 et 2022 pour les diplômés à 6 mois après leur certification.

Analyse et contextualisation de l'insertion professionnelle des titulaires : insertion dans l'emploi global, dans la filière-métier et dans le métier visé ; à 6 mois et, le cas échéant à 2 ans ou plus

### **A) Évolution du placement des titulaires de la certification sur les trois dernières promotions**

Pourcentage des répondants à l'enquête 2023 :

- 82,22 % des diplômés de 2020
- 95,35% des diplômés de 2021
- 89,55 % des diplômés de 2022

Ayant répondu au questionnaire :

#### **Promotion 2020 :**

96,77 % des diplômés de la promotion certifiée en 2020 ayant répondu ont une activité professionnelle à 30 mois, 100 % d'entre eux ont une activité professionnelle d'ostéopathe.

Le diplômé n'ayant pas d'activité professionnelle, 30 mois après l'obtention de son diplôme

a fait le choix de prendre des vacances.

A 6 mois, 89,2 % des diplômés de certifiée en 2020 avaient une activité professionnelle et 100% d'entre eux avaient une activité d'ostéopathe.

Les répondants de la promotion 2020, n'ayant pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme (4 diplômés) avaient fait, soit le choix de prendre des vacances, soit étaient en recherche de structure, soit en attente de réponse concernant le lieu d'implantation ou pour des raisons liées à la crise sanitaire COVID-19.

### **Promotion 2021 :**

92,7 % des diplômés de la promotion certifiée en 2021 ayant répondu, avaient une activité professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme. Pour 100 % d'entre eux, cette activité était une activité d'ostéopathe.

Les répondants de la promotion 2021 n'ayant pas d'activité professionnelle, 6 mois (3 diplômés) ont fait soit le choix de poursuivre leur étude, soit de prendre des vacances, ou invoquent des problèmes de santé.

### **Promotion 2022 :**

95 % des diplômés de la promotion certifiée en 2022 ayant répondu ont une activité professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme. Pour 100 % d'entre eux, cette activité est une activité d'ostéopathe.

Les répondant (3 diplômés) de la promotion 2022 n'ayant pas d'activité professionnelle, 6 mois après l'obtention de leur diplôme invoquent comme raisons d'être soit en recherche d'emploi, soit en formation ou bien n'a pas encore identifié son lieu d'installation.

## B) Analyse globale des placements dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle

Promotions	Nombre total de titulaires de certification	Nombre de titulaires exerçant principalement les activités visées par la certification à 6 mois	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées à 6 mois
2020	45 dont 37 répondants	33	10 708,06 €
2021	43 dont 41 répondants	38	12 573,52 €
2022	67 dont 60 répondants	57	13 554,39 €

## C) Analyse des revenus financiers

### - Promotion 2020 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômés en 2020 était de **10 708,06 €** pour cette période.

L'ostéopathie représentait en moyenne **81% de leur activité et 67% des répondants étaient à temps plein en tant qu'ostéopathes.**

A titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel de ces diplômés était de **36 879,60 €**. Et à 30 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de **44 519,83 €**.

### - Promotion 2021 :

Quant aux ostéopathes de la promotion 2021, 6 mois après l'obtention de leur certification, leur revenu brut moyen était de **12 573,52 €**.

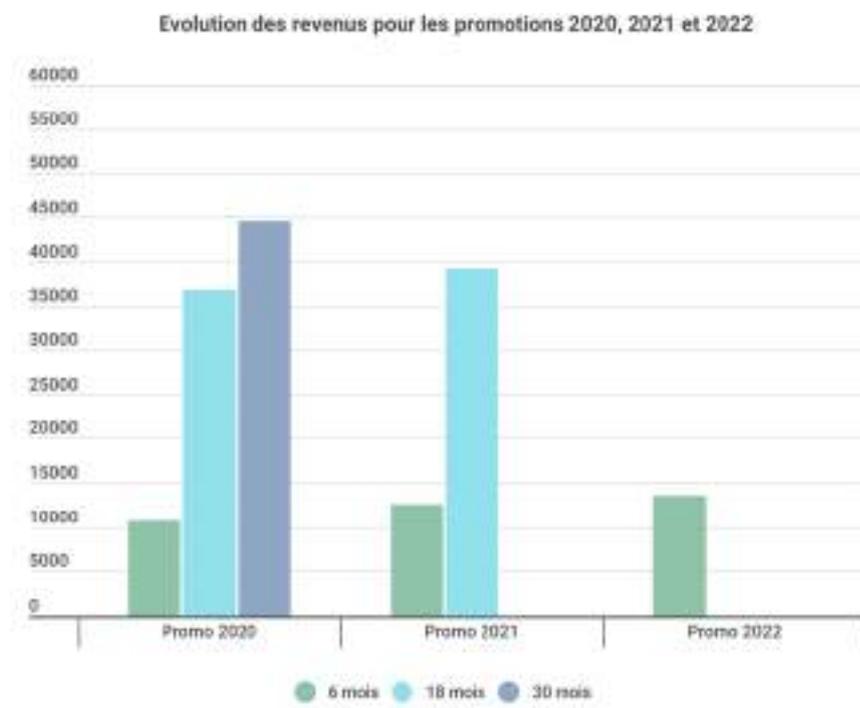
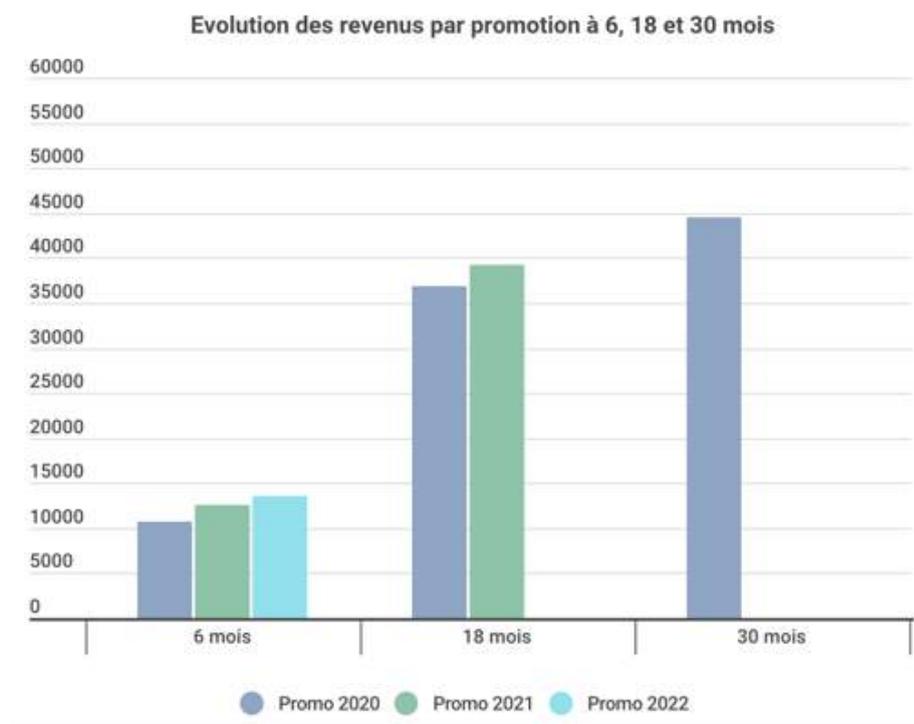
L'ostéopathie représentait en moyenne **89% de leur activité et 63% des répondants étaient à temps plein en tant qu'ostéopathes.**

À titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de **39 233,65 €**.

### - Promotion 2022 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômés en 2022 **est de 13 554,39 €** pour cette période.

L'ostéopathie représente en moyenne **92 % de leur activité** et **81 % des répondants sont à temps plein en tant qu'ostéopathes.**



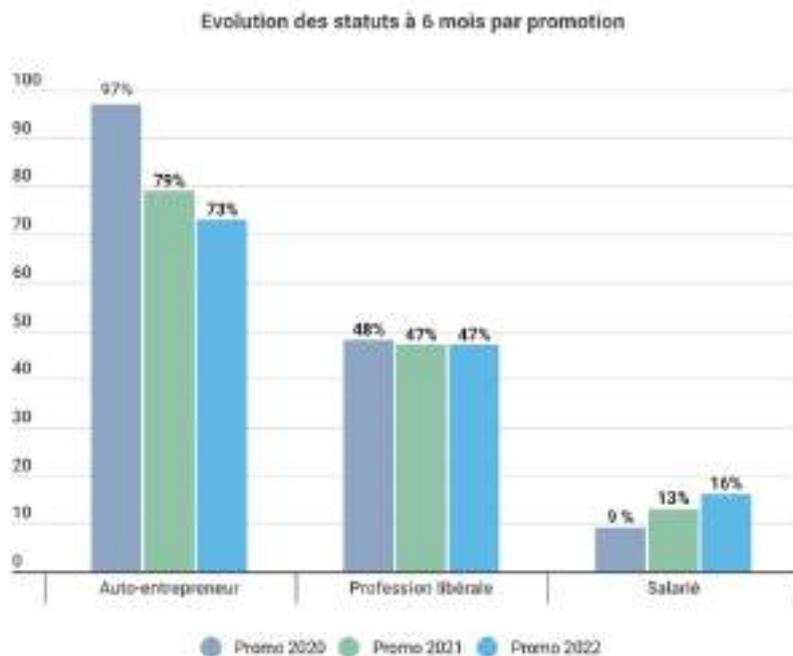
Il est difficile d'avoir une idée précise de la rémunération d'un ostéopathe et plus particulièrement dans les mois qui suivent le début de l'activité.

Certains répondants n'ont réellement travaillé qu'un ou deux mois sur les six qui suivent l'obtention du diplôme. Or, les données de l'enquête à 6 mois peuvent être interprétées comme traduisant de faibles revenus alors qu'il s'agit de données liées à un démarrage d'activité plus tardif en moyenne 1 à 5 mois.

Grâce aux enquêtes effectuées auprès des promotions 2020 et 2021, nous constatons que **les revenus des diplômés, passés les 6 premiers mois, ont tendance à se développer de manière exponentielle.**

Nous observons une augmentation constante dans la moyenne des revenus bruts des diplômés à 6 mois et pour les diplômés à 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

## D) Statut des diplômés



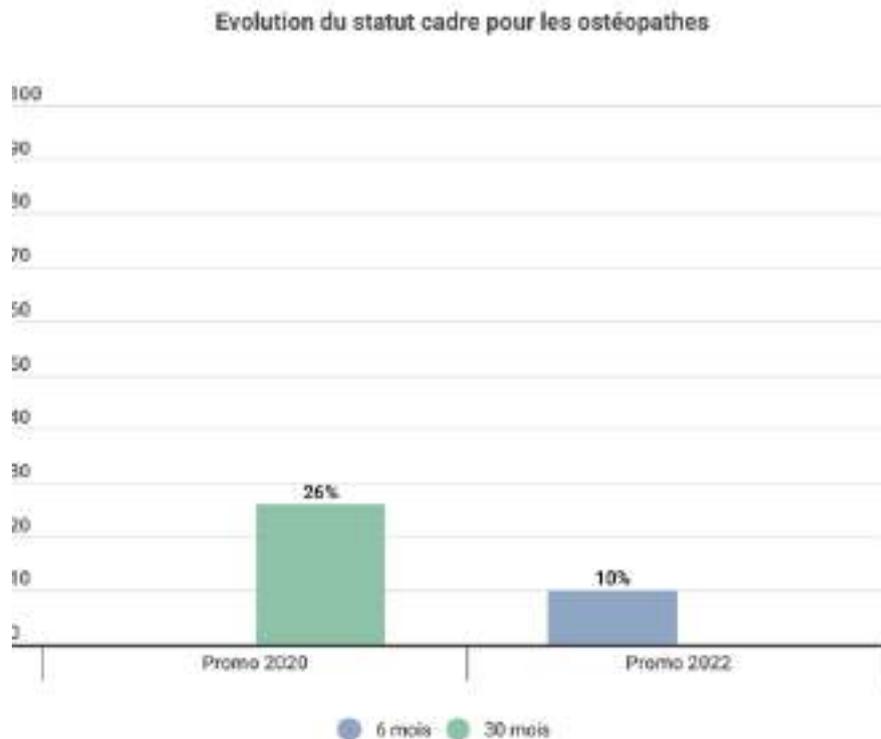
Nous notons une **légère diminution du nombre d'ostéopathes exerçant en tant qu'auto-entrepreneur** sur les trois dernières promotions. Inversement, on observe une augmentation constante du nombre de diplômés exerçant en tant que salarié à 6 mois après l'obtention de leur diplôme, ainsi qu'une certaine constance dans le nombre d'ostéopathes exerçant en profession libérale.

Bien que certains professionnels exercent en tant que salarié, **la norme reste d'exercer en tant qu'auto-entrepreneur ou en profession libérale**. Le métier d'ostéopathe s'exerce très peu sous le statut de salarié.

En ce qui concerne le nombre de diplômés ayant une activité professionnelle d'ostéopathe et exerçant en tant que professionnel libéral, celui-ci reste constant depuis trois ans.

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique que le total dépasse les 100 %.

## E) Le statut cadre



En raison des nouvelles attentes en termes de suivi des diplômés, principalement au sujet du statut professionnel des diplômés, nous avons adapté notre enquête à partir de cette année.

C'est pourquoi, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui uniquement les résultats de la promotion 2022 à 6 mois et les résultats de la promotion 2020 à 30 mois.

Le graphique présenté montre une tendance à la hausse des diplômés ostéopathes ayant le statut cadre au fil des années.

A 6 mois après l'obtention de leur diplôme, nous constatons que **le pourcentage d'ostéopathes ayant le statut cadre était relativement bas, à environ 10%**. Nous notons que pour la promotion 2020 à 30 mois, le nombre d'ostéopathe exerçant avec le statut cadre est de 26%.

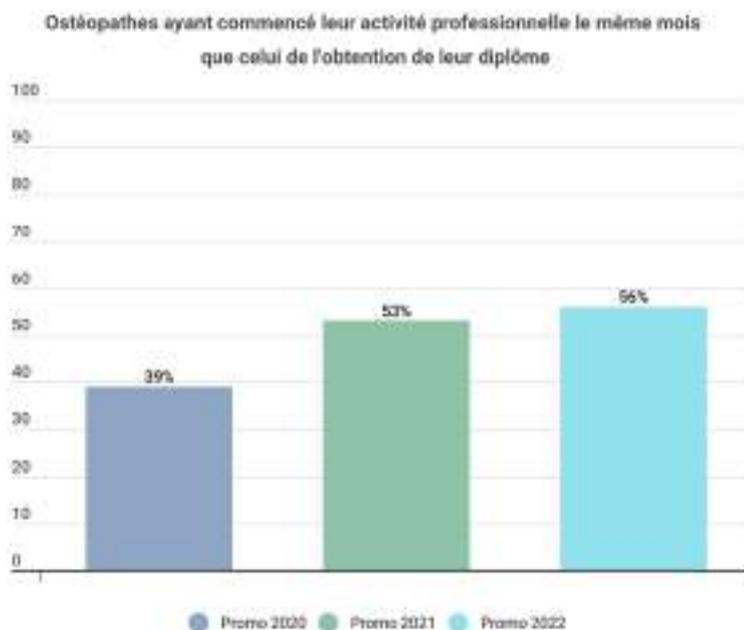
## F) Délai d'installation dans la vie active des diplômés

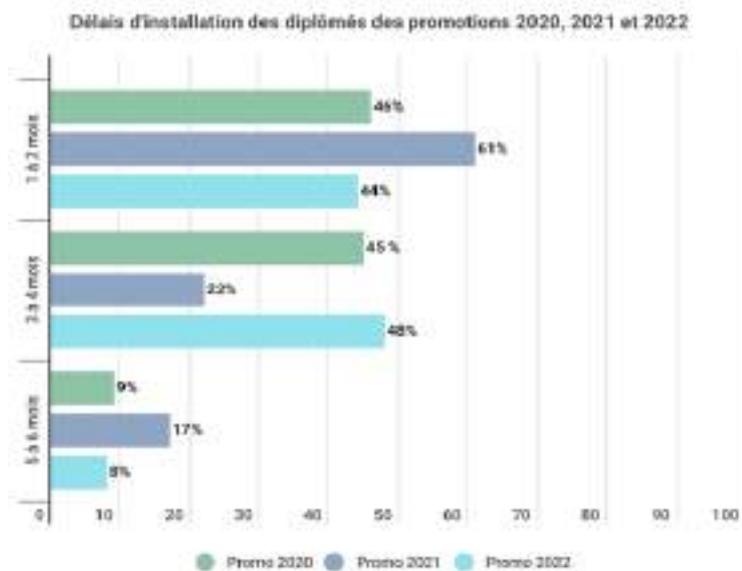
Sur l'ensemble des promotions certifiées en 2020, 2021 et 2022, de nombreux diplômés ostéopathes ont démarré leur activité plusieurs semaines après l'obtention de la certification. Les principales raisons évoquées, dans l'ordre d'importance et toutes promotions confondues sont :

- Prendre des vacances (pour 64 % des diplômés en 2020, 78 % des diplômés en 2021 et 80 % des diplômés en 2022)
- La recherche de structure – cabinet pluridisciplinaire, entreprise, etc. (pour 41% des diplômés en 2020, 39 % des diplômés en 2021 et 40% des diplômés en 2022)
- Lieu d'installation pas encore identifié (pour 41 % des diplômés en 2020, 39 % des diplômés en 2021 et 20 % des diplômés en 2022)
- Démarches administratives (pour 9 % des diplômés en 2020, pour 6 % des diplômés 2021, 0 % des diplômés 2022)

Ainsi, pour ces motifs, 61 % des diplômés exerçant une activité d'ostéopathe de la promotion 2020, 47 % pour la promotion de 2021 et 44 % pour la promotion de 2022, ont démarré leur activité **plus d'un mois après l'obtention de leur diplôme.**

Nous observons que contrairement aux années précédentes, aucun diplômé invoque des raisons de début d'activité tardif liés à la crise sanitaire de 2019. Ajouté à ces raisons certains diplômés ont fait le choix de s'installer à l'étranger ou bien d'avoir suivi une formation.





Nous constatons grâce au graphique ci-dessus une tendance à la hausse du nombre d'ostéopathes ayant commencé leur activité professionnelle le même mois que l'obtention de leur diplôme.

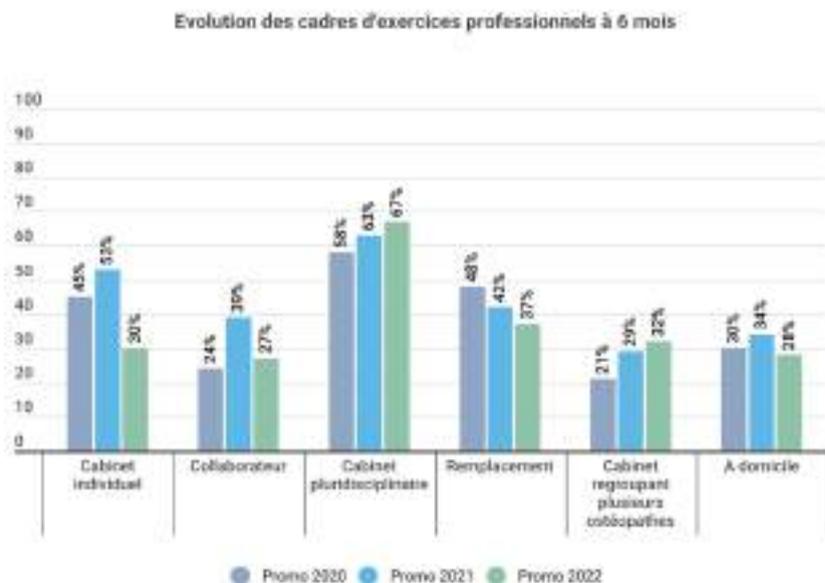
La promotion 2022 dispose du plus grand nombre d'ostéopathes ayant débuté leur activité professionnelle après le mois d'obtention de leur diplôme.

Grâce aux données suivantes, vous pourrez constater que les diplômés de la promotion 2022 ont commencé leur activité d'ostéopathe en majorité entre 1 et 4 mois après l'obtention de leur diplôme.

Pour la promotion 2022, le délai moyen d'installation est **de 82 jours (soit 2,72 mois environ)** après l'obtention du diplôme. Pour rappel, le délai moyen d'installation pour les diplômés de la promotion précédente était de 68 jours (soit 2,28 mois environ).

La profession d'ostéopathe étant soumise à certaines obligations administratives lors de la création de structure et nécessitant des études longues, nous observons très souvent un démarrage d'activité différé pour diverses raisons. Ceci reste cohérent, compte tenu du temps que nécessite la création d'entreprise.

## G) Cadre d'exercice professionnel des diplômés



Le graphique montre les tendances des cadres d'exercice de l'activité professionnelle d'ostéopathe à 6 mois, mais aussi dans l'exercice de l'ostéopathie en tant que collaborateur. En revanche, nous identifions une tendance à la hausse pour deux cadres d'exercice, l'exercice de l'ostéopathie dans un cabinet pluridisciplinaire et dans un cabinet regroupant plusieurs ostéopathes. On note une augmentation régulière du nombre de diplômés à 6 mois pour la promotion 2022 pour ces deux cadres d'exercice.

## H) Lieu d'implantation professionnelle des diplômés

La répartition géographique des diplômés implantés en tant qu'ostéopathe, 6 mois après l'obtention du diplôme, par promotion est de :

- Promotion 2020 : Hauts-De-Seine 24%, Paris 15% et Seine-Et-Marne 9%.
- Promotion 2021 : Paris 18%, Yvelines 16% et Hauts-De-Seine 8%.
- Promotion 2022 : Paris 37%, Yvelines 7% et Hauts-De-Seine 7%.

En termes d'implantation géographique, de nombreux diplômés sont restés dans **la région Île-de-France**, au total 38 d'entre eux, suivi de la région Normandie avec 6 diplômés et pour finir de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 3 diplômés.

De plus, 2 diplômés nous informent travailler à l'étranger.

## Perspectives

Les enquêtes présentées ici nous indiquent que les diplômés de l'EOP ont une forte insertion dans le milieu professionnel ostéopathique, ils deviennent autonomes et font le choix de l'ouverture de leur cabinet. L'un des objectifs de l'école est rempli à savoir former des professionnels compétents et autonomes.

## 2. GESTION D'INSTITUT DE FORMATION

---

### 2.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

	Nb de personnes
Directeur de l'établissement	1
Coordinateurs pédagogiques	5
Personnel pédagogique / formateurs	82
Personnel technique et logistique	5
Total	93

#### Profils des enseignants de l'année 2022/2023 :

- Ostéopathes : 64
- Médecins : 6
- Fondamentalistes : 10
- Psychologue : 1
- Phytothérapeute : 1

Volumes horaires d'enseignements 2022/2023 :

COURS MAGISTRAUX	VOLUME HORAIRE
P1	452
P2	418
P3	324
P4	274
P5	84

TP/TD	VOLUME HORAIRE
P1	450
P2	508
P3	436
P4	252
P5	162

ENCADREMENT CLINIQUE	VOLUME HORAIRE
P1	50
P2	70
P3	210
P4	450
P5	720

## 2.2 Critères d'évaluation de la qualité d'enseignement

La définition des critères de l'évaluation de la qualité de l'enseignement est comprise dans le projet pédagogique de l'établissement. Ils se résument ainsi :

Critères

- Adéquation de la formation, du niveau de qualification et de l'engagement des enseignants aux normes d'excellence de la filière.
- Qualité scientifique du personnel enseignant qui enseigne dans la filière.
- Formation (titulaire d'une licence, d'un master, d'un troisième cycle, d'un doctorat), classement sur l'échelle de promotion et engagement des enseignants dans l'établissement et la filière.

Ces critères correspondent aux indicateurs ci-après :

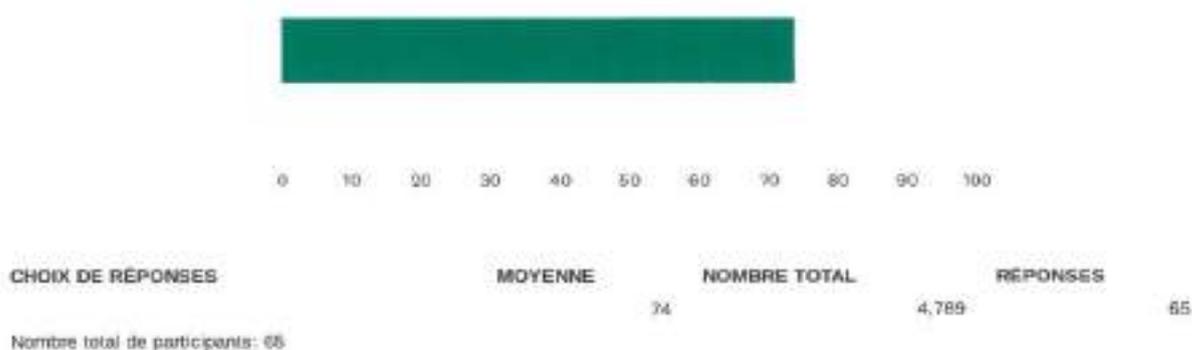
- Résultat de l'évaluation par les étudiants :  
Enquêtes de satisfaction ;  
CR des réunions de délégués
- Résultat de l'évaluation par les instances de gouvernance de l'EOP :  
Le conseil scientifique  
Le conseil pédagogique  
Le SMQ  
Les entretiens avec les enseignants
- Résultat de l'évaluation par l'audit de certification de service « Ostéopathie, conformité et qualité de service de la formation ».
- Résultat de l'évaluation des résultats du projet pédagogique de l'établissement  
Les résultats des étudiants année par année validés par la commission de validation des unités de formation

## 2.3 Evaluation annuelle des enseignants

Enquête de satisfaction étudiants P1 2023

Q125 Quelle note de satisfaction globale donneriez-vous aux enseignements de l'école sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très satisfait et 1 signifie pas du tout satisfait ? Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.

Réponses obtenues : 55 Question(s) ignorée(s) : 4



Enquête de satisfaction étudiants P2 2023

Q125 Quelle note de satisfaction globale donneriez-vous aux enseignements de l'école sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très satisfait et 1 signifie pas du tout satisfait ? Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.

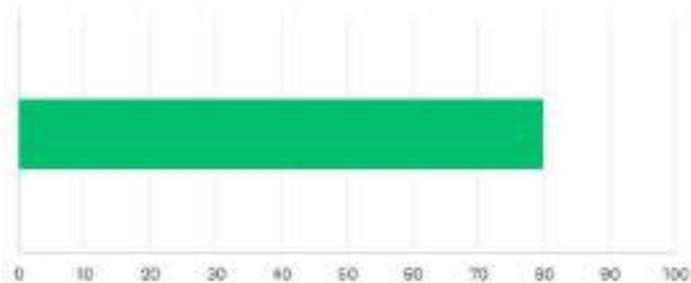
Réponses obtenues : 60 Question(s) ignorée(s) : 1



Enquête de satisfaction étudiants P3 2023

Q137 Quelle note de satisfaction globale donneriez-vous aux enseignements de l'école sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très satisfait et 1 signifie pas du tout satisfait ? Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.

Réponses obtenues : 58 Question(s) ignorée(s) : 6

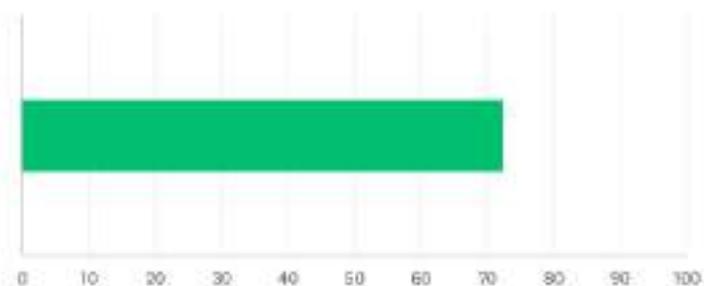


CHOIX DE RÉPONSES	MOYENNE	NOMBRE TOTAL	RÉPONSES
	80	4,636	58
Nombre total de participants: 58			

Enquête de satisfaction étudiants P4 2023

Q117 Quelle note de satisfaction globale donneriez-vous aux enseignements de l'école sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très satisfait et 1 signifie pas du tout satisfait ? Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.

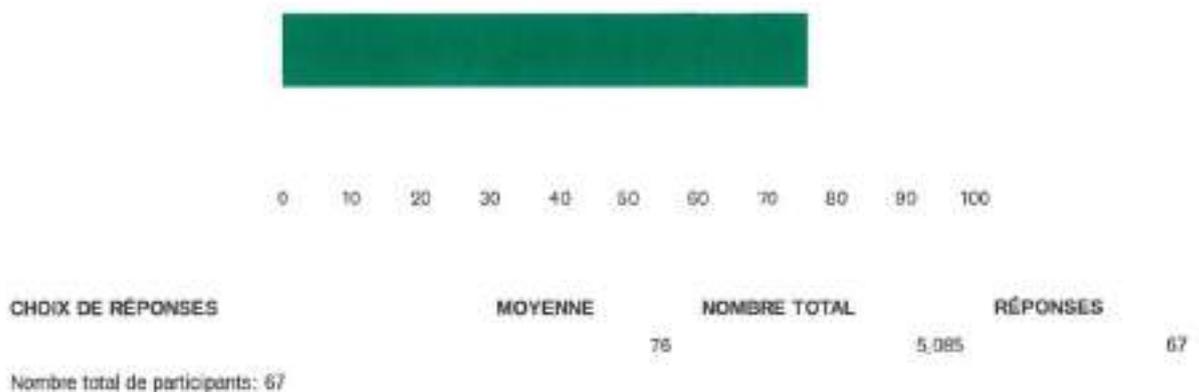
Réponses obtenues : 59 Question(s) ignorée(s) : 2



CHOIX DE RÉPONSES	MOYENNE	NOMBRE TOTAL	RÉPONSES
	73	4,278	59
Nombre total de participants: 59			

**Q77** Quelle note de satisfaction globale donneriez-vous aux enseignements de l'école sur une échelle de 1 à 10, où 10 signifie très satisfait et 1 signifie pas du tout satisfait ? Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.

Réponses obtenues : 67 Question(s) ignorée(s) : 1



## 2.4 Résultats de l'enquête de satisfaction annuelle des étudiants

Ces enquêtes évaluent le degré de satisfaction des étudiants sur 4 sujets :

- Locaux et équipements
- Enseignement et pédagogie
- Encadrement administratif
- Evaluations des enseignants

Il ressort de ces enquêtes le fait que :

### Locaux et équipements :

Un certain nombre de tables de pratique sont cassées ou défectueuses.

### Décision :

Identification des tables à jeter, puis commande de 15 tables de pratiques étudiants et de 7 tables électriques.

### Enseignement et pédagogie :

Les retours sont globalement positifs, mais il ressort qu'il existe certains anachronismes entre théorie et pratique et un manque d'uniformité de discours entre les enseignements pratiques. Les étudiants souhaiteraient plus de supports écrits. Trop de bavardage en cours, pouvant gêner le bon déroulement des cours. Certaines évaluations manqueraient d'objectivité.

### Décision :

Le séquençage de cours sera vérifié et contrôlé par chaque coordinateur afin que les cours soient bien dispensés de manière chronologique. Les supports de cours ne sont pas obligatoires pour chaque matière, chaque enseignant détermine la pertinence de distribuer ou non un support de cours ; ce message sera transmis de nouveau aux étudiants. Un rappel sera fait en début d'année aux enseignants, puis aux étudiants, sur la nécessité de discipline pendant les cours, des sanctions seront appliquées si ces règles ne sont pas suffisamment respectées. Une intervention d'un formateur en sciences de l'éducation est prévue auprès des enseignants, une enseignante va faire le M2 IF, et 6 autres le DUFO.

### Encadrement administratif :

La principale plainte concerne les changements de plannings.

### Décision :

Importance d'une communication très régulière auprès des promotions, délégués de promotion de la part des assistantes de scolarité et des coordinateurs afin de tenir informés en permanence les étudiants de l'évolution du contexte et savoir anticiper les modifications. Les coordinateurs accompagneront d'autant plus les étudiants « à risque » afin de permettre d'augmenter la réussite et donc la satisfaction globale.

### Evaluations des enseignants :

Les évaluations sont globalement satisfaisantes. Certains enseignants ont des résultats et des remarques particulières concernant leur pédagogie ou leur manière de prendre en charge les étudiants durant les cours.

### Décision :

Ces enseignants seront contactés et un point particulier sera fait avec eux lors de leur entretien afin de parfaire et d'optimiser leur enseignement pour répondre aux exigences de l'école et aux attentes des étudiants.

## 2.5 Formation continue des personnels

Thème de la formation	Agents concernés (nom et fonction)	Nombre de jour par agent
Excel	Aurélie B. (Directrice adjointe) Joyce P. (Chargée d'admission) Alexandre B. (Coordinateur pédagogique) Nicolas D. (Coordinateur pédagogique) Céline B. (Assistante de scolarité)	2
Management	Judith G. (Coordinatrice pédagogique)	2
Pilotage budget et BU	Aurélie B. (Directrice adjointe) Jean-Baptiste B. (Directeur)	2

## 2.6 Modification des locaux et des équipements

EQUIPEMENTS	CHIFFRES ET COMMENTAIRES
Nombre de salles de cours magistraux	2 + salles modulables
Nombre de salles de travaux pratiques ou dirigés	8
Nombre de salles de consultations	9 (Montparnasse) + 8 (Gennevilliers)
Liaison WIFI	oui
Bibliothèque	oui

### 3 CLINIQUE PEDAGOGIQUE

---

#### Activité de la clinique pédagogique interne de l'établissement :

Nombre de patients total en clinique interne : **17 477**.

Les élèves de P5 ont vu en moyenne **174** patients durant leur 5<sup>ème</sup> année.

Les P4 ont vu en moyenne **69** patients.

Les P3 ont vu en moyenne **5** patients.

#### Activité de la clinique pédagogique externe de l'établissement :

Le nombre de consultations réalisées en clinique externe est de **4 634**.

#### Activité clinique de l'EO Paris :

Le nombre total de consultations (interne + externe) est de **22 111**.

### 4 BILAN DU DEPARTEMENT RECHERCHE

---

#### Etat d'avancement de l'étude OSTEOM (Etude dont l'EOP est promoteur).

Les passations expérimentales sont terminées pour cette étude, les données sont en cours d'analyse par Mme PAEYE. L'objectif reste de soumettre l'article dans le JAMA.

A noter que deux P5 2023 ont été opératrices sur les passations de cette étude , elles ont réalisé leur mémoire de fin d'étude avec certaines des données récoltées.

## Coordination des recherches IRFO au sein de l'EOP.

Deux recherches sont actuellement en cours au sein de l'EOP et sous tutelle du laboratoire IRFO :

### - *OSTEONE-MYOTON PRO* :

#### Objectif principal :

- L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'effet d'une prise en charge en ostéopathie sur l'état fonctionnel de patients présentant des rachialgies. Le critère principal d'évaluation sera le score de l'Oswestry Disability Index (ODI) représentatif de l'état fonctionnel du patient et plus précisément des effets de la pathologie sur sa qualité de vie.

#### Objectif(s) secondaire(s) :

- Les objectifs secondaires de ce travail sont d'évaluer l'évolution post intervention des critères suivants :
- L'activité du SNA en fonction des modalités de prise en charge ;
- Les propriétés viscoélastiques du tissu myofascial mesuré avec le Myoton Pro. Plus spécifiquement, la variable stiffness (soit la raideur exprimée en N/m), la variable d'Oscillation Frequency (Hz = Tone or tension) de Decrement (= Elasticity) de Creep (Ratio deformation/relaxation time) et de Mechanical stress relaxation (m/s), au niveau du dos et à distance du motif de consultation.
- La perception de douleur du patient (EVA), incluse dans le questionnaire d'état fonctionnel
- Les perceptions du patient sur ses ressentis post prise en charge (entretien qualitatif semi-structuré)

7 étudiants de P5 ont réalisé des passations expérimentales, ils ont pu effectuer leurs mémoires de fin d'études grâce à la récolte de données.

6 P4 (22/23) prennent le relais du projet et vont continuer les expérimentations sur l'année scolaire 23/24.

- *Projet CKR : Analyse de la cinématique cervicale avec un casque à réalité virtuelle*

2 étudiants P5 (2023) ont été opérateurs de ce projet et ont réalisé leur mémoire de fin d'étude avec une partie des données récoltées.

#### Les mémoires 2023 et publications.

Mr Traboulsie membre de la commission mémoire est en cours de réalisation d'un article de recherche conjoint avec une étudiante diplômé 2022.

Un mémoire 2023 est publiable en l'état (Lola DE QUIJANO), deux articles vont être réalisés , un dans une revue d'histoire contemporaine , un autre dans une revue spécialisée en ostéopathie.

#### Le rapport IGAS et les actions anticipatrices à mener au sein de EOP.

Dans le contexte de production du rapport IGAS relatif à la formation en ostéopathie la commission a discuté autour de la recommandation 18 : intégrer une UE d'initiation à la démarche de recherche.

Au sein de l'EOP tout est mis en œuvre pour respecter ces critères de formation à la recherche pour les étudiants. Les actions mise en œuvre vont dans le sens du rapport IGAS (Participation à des protocoles de recherche, contenus pédagogique adaptés au développement de la démarche scientifique)

Il est préconisé par la commission une réflexion sur le rapprochement universitaire, avec le point de blocage des universités publiques qui ne souhaitent pas de partenariat avec des écoles privées, sentiment renforcé par l'intervention de Mme PAEYE responsable de master à l'université Paris Cité expliquant ce blocage institutionnel.